

BNP PARIBAS WEALTH MANAGEMENT MONACO

Société Anonyme Monégasque
 au capital de 12.960.000 euros
 Siège social : 15/17, avenue d'Ostende - Monaco

BILAN AU 31 DECEMBRE 2013

(en milliers d'euros)

ACTIF	2013	2012
Caisse, banques centrales, C.C.P.	2 163	1 820
Effets publics et valeurs assimilées		
Créances sur les établissements de crédit.....	1 805 164	1 865 847
Opérations avec la clientèle.....	668 569	597 894
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable		
Participation et autres titres détenus à long terme	397	397
Parts dans les entreprises liées	143	143
Crédit-Bail et location avec option d'achat		
Location simple		
Immobilisations incorporelles	45	93
Immobilisations corporelles	543	950
Capital souscrit non versé		
Actions propres		
Autres actifs.....	9 076	4 498
Comptes de régularisation	6 669	8 143
Total de l'actif	2 492 769	2 479 785
PASSIF	2013	2012
Banques centrales, C.C.P.		
Dettes envers les établissements de crédit.....	439 266	325 560
Opérations avec la clientèle.....	1 964 926	2 076 540
Dettes représentées par un titre		
Autres passifs.....	11 943	5 223
Comptes de régularisation	16 761	14 257
Provisions pour risques et charges	3 485	3 687
Dettes subordonnées	0	0
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)		
Capitaux propres hors FRBG	56 388	54 518
Capital souscrit.....	12 960	12 960
Primes d'émission.....	20 160	20 160
Réserves	18 947	18 947
Ecart de réévaluation		
Provisions réglementées et subventions d'investissement		
Report à nouveau (+/-).....	0	0
Résultat de l'exercice (+/-).....	4 321	2 451
Total du passif	2 492 769	2 479 785

Total du bilan : 2.492.769.443,69

Bénéfice de l'exercice : 4.321.039,04

HORS-BILAN AU 31 DECEMBRE 2013

(en milliers d'euros)

	2013	2012
ENGAGEMENTS DONNES		
Engagements de financement.....	116 063	165 917
Engagements de garantie.....	42 434	38 259
Engagements sur titres.....		
ENGAGEMENTS RECUS		
Engagements de financement.....	0	510
Engagements de garantie.....	12 712	10 020
Engagements sur titres.....		

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2013

(en milliers d'euros)

	2013	2012
Intérêts et produits assimilés	30 571	42 659
Intérêts et charges assimilés	-20 266	-31 508
Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées		
Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées.....		
Produits sur opérations de location simple.....		
Charges sur opérations de location simple.....		
Revenus des titres à revenu variable.....	2	6
Commissions (produits).....	22 305	22 287
Commissions (charges).....	-1 368	-1 128
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	2 534	2 987
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placements et assimilés		
Autres produits d'exploitation bancaire	375	192
Autres charges d'exploitation bancaire	-1 233	-1 937
PRODUIT NET BANCAIRE	32 920	33 558
Charges générales d'exploitation.....	-25 873	-28 616
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	-237	-756
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	6 810	4 186
Coût du risque	-448	-294
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	6 362	3 892
Gains ou pertes sur actifs immobilisés.....	0	0
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOT	6 362	3 892
Résultat exceptionnel.....	97	84
Impôt sur les bénéfices.....	-2 138	-1 525
Dotations/reprises de FRBG et provisions réglementées		
RÉSULTAT NET	4 321	2 451

NOTES ANNEXES AUX COMPTES 2013**1) PRINCIPES GENERAUX ET METHODES**

Les méthodes générales d'enregistrement propres à la réglementation applicable aux établissements de crédit et prévues par les instructions du Comité de la Réglementation Bancaire sont appliquées (règlements 2000.03 du 4 juillet 2000 et 2002.03 du 12 décembre 2002).

Le règlement CRB 97/02 relatif au contrôle interne a été pris en compte.

2) PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION**2.1 Conversion des opérations en devises**

Conformément aux dispositions des règlements 89/01 et 90/01, les créances, les dettes, les engagements hors bilan exprimés en devises sont convertis au cours de change de fin d'exercice.

Les produits et charges en devises sont convertis en euros au cours du comptant en vigueur le jour des transactions.

Les contrats de change à terme sont évalués aux cours de change du terme restant à courir, à la date de clôture de l'exercice.

Les produits et pertes de change dégagés des opérations conclues en devises sont portés au Compte de Résultat.

2.2 Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements ont été pratiqués selon la méthode linéaire sur leur durée probable d'utilisation, et aux taux suivants :

• Logiciel	1 an
• Matériel informatique	3 ans
• Frais d'établissement.....	5 ans
• Matériel roulant.....	5 ans
• Mobilier et matériel de bureau.....	5 ans
• Aménagements et installations.....	10 ans
• Immeubles.....	25 ans

2.3 Créances douteuses

Les créances impayées ou non autorisées sont contrôlées au cas par cas et déclassées en créances douteuses conformément aux dispositions établies par le règlement CRC 2000.03.

Les provisions sont constituées individuellement et viennent en déduction des créances douteuses. Les intérêts sur ces dernières qui sont inscrits au compte de résultats sont intégralement provisionnés.

2.4 Intérêts et Commissions

Les intérêts sont comptabilisés au Compte de Résultat prorata temporis. Les commissions sont comptabilisées dès l'enregistrement comptable des transactions les ayant générées.

2.5 Engagements sociaux

La provision d'engagements sociaux ressort au 31/12/13 à 2.564 K€.

Décomposition ci-dessous :

En milliers d'euros	
Indemnités de Fin de Carrière	2 273
<i>dont OCI non recyclables</i>	1 012
Primes de Médailles du Travail	291
Total	2 564

Les calculs ont été réalisés sur la base des prestations en vigueur à partir des données individuelles, des hypothèses et des méthodologies de calcul retenues par le Groupe BNP Paribas et en application de la norme IAS 19 Révisée.

2.6 Fiscalité

La banque entre dans le champ d'application de l'Impôt sur les Bénéfices institué par l'ordonnance souveraine n° 3.152 du 19 mars 1964. La charge d'impôt figurant au Compte de Résultat correspond à l'impôt sur les bénéfices, dû au titre de l'exercice, calculé conformément à la réglementation monégasque sur la base du taux de 33.33 %.

2.7 Comptes consolidés

Les comptes de BNP Paribas Wealth Management Monaco sont consolidés dans les comptes de BNP Paribas SA (Suisse).

3) INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

3.1 Caisse, banques centrales et C.C.P.

A compter du 16 janvier 2008, conformément à l'avis aux établissements de crédit n° 2005-01 autorisant la constitution de réserves obligatoires par un intermédiaire, BNP PARIBAS SA (France), désormais centralisateur des Réserves Obligatoires des différentes entités du groupe, assure la constitution des avoirs de réserves de BNP PARIBAS WEALTH MANAGEMENT MONACO qui ne détient donc plus de compte en direct auprès de la Banque de France.

3.2 Les créances et dettes

Les créances et dettes, exprimées en milliers d'euros se ventilent selon leur durée restant à courir comme suit :

Ventilation des Créances et Dettes suivant la durée résiduelle

Rubriques (en milliers d'euros)	Durée < 3 mois	3 mois < durée <= 1 an	1 an < durée <= 5 ans	Durée > 5 ans	Créances et dettes rattachées	Total
- Créances sur les établissements de crédits et banques centrales	1 643 046	160 736	0	0	1 382	1 805 164
- Créances sur la clientèle	326 994	151 996	169 965	18 909	705	668 569
- Dettes envers les établissements de crédits	134 195	123 285	162 639	18 909	238	439 266
- Comptes créditeurs de la clientèle	1 844 092	119 736	0	0	1 098	1 964 926

Les créances et dettes sur établissements de crédit comprennent des opérations avec les banques du Groupe BNP Paribas et sont retracées dans le tableau suivant :

Ventilation des opérations réalisées avec des entreprises liées ou avec lesquelles existe un lien de participation.

Rubriques (en milliers d'euros)	Total	Dont opérations se rapportant à des entreprises		
		liées FRANCE	liées Etranger	ayant un lien de participation
Créances sur les établissements de crédits	1 805 164	101 304	34	1 703 163
Dettes envers les établissements de crédits	439 266	4 930	3 842	430 494

Les créances sur la clientèle sont enregistrées au bilan à leur valeur nominale. Une provision pour créances douteuses a été constituée pour un montant de **1 573 K€**.

3.3 Les immobilisations

Les immobilisations, exprimées en **milliers d'euros**, s'analysent pour l'exercice 2013, selon le tableau ci-dessous :

Type d'immobilisations	Montant brut début exercice 2013	Acquisition 2013	Cessions 2013	Montant brut fin période 2013
Immobilisations incorporelles				
-Droit au bail	40			40
-Fonds de commerce	229			229
-Frais d'établissement	831			831
-Logiciels	930	66		996
-Certificat fonds de garantie	0			0
Sous-total	2 030	66	0	2 096
Immobilisations corporelles				
-Agencements, installations et autres imm. corporelles	2 901	24		2 925
-Immobilisation hors exploitation	652		-650	2
-Tableaux & oeuvres d'arts	21			21
-Immobilisations exploitation	26			26
Sous-total	3 600	24	-650	2 974
Total immobilisation	5 630	90	-650	5 070

Type d'immobilisations	Amortissement début exercice 2013	Dotation 2013	Reprise 2013	Sortie 2013	Amortissements cumulés au 31/12/13
Immobilisations incorporelles					
-Fonds de commerce	229				229
-Frais d'établissement	830				830
-Logiciels	878	114			992
Sous-total	1 937	114	0	0	2 051
Immobilisations corporelles					
-Agencements, installations et autres imm. corporelles	2 224	181			2 405
-Immobilisation hors exploitation	2				2
-Immobilisations exploitation	24				24
-Provision p/dépréciation imm.hors exploit	400		-58	-342	0
-Provision p/dépréciation imm.aménag&instal	0				0
Sous-total	2 650	181	-58	-342	2 431
Total immobilisation	4 587	295	-58	-342	4 482

Type d'immobilisations	Valeur brute au 31/12/13	Amortissement au 31/12/13	Valeur résiduelle au 31/12/13
Immobilisations incorporelles			
-Droit au bail	40		40
-Fonds de commerce	229	229	0
-Frais d'établissement	831	830	1
-Logiciels	996	992	4
Sous-total	2 096	2 051	45
Immobilisations corporelles			
-Agencements, installations et autres imm. corporelles	2 925	2 405	520
-Immobilisation hors exploitation	2	2	0
-Tableaux & œuvres d'art	21		21
-Immobilisations exploitation	26	24	2
-Provision pour dépréciation imm. hors exploit		0	0
-Provision pour dépréciation imm. aménag. & instal.		0	0
Sous-total	2 974	2 431	543
Total immobilisation	5 070	4 482	588

L'ensemble de ces immobilisations est utilisé pour l'activité propre de la Banque.

3.4 Participations et autres titres détenus à long terme.

Conformément aux recommandations de l'ACP, les certificats d'association du fonds de garantie des dépôts sont classés en « Autres titres détenus à long terme ». Par principe de cohérence, les produits liés à ces certificats sont présentés en « Revenus des titres à revenu variable ».

3.4 Bis - Liste des filiales et participations

Participation et autres titres détenus à long terme

Dénomination	Adresse du siège	Valeur nette comptable au 31/12/13	Part de capital détenue
SCI Jardins d'Arcadie	40, boulevard Georges Clémenceau 06130 Grasse	5	5%
Certificat d'Association Fonds de Garantie des Dépôts		392	
Total		397	

Part dans les entreprises liées

Dénomination	Adresse du siège	Valeur nette comptable au 31/12/13	Part de capital détenue
SAM MONASSURANCES	15/17, avenue d'Ostende 98000 Monaco	143	93%
Total		143	

3.5 Provisions et reprises pour risques et charges.

1. Engagements sociaux

La provision d'engagements sociaux ressort au 31/12/13 à **2.564 K€**.

La décomposition de cette dernière est renseignée au point 2.5 Engagements sociaux.

Date entrée	Dossiers	Encours initial	Dotations période	Reprises période	Provisions 31/12/13
31/12/12	Prov. S/ engagements sociaux Indemnités de Fin de Carrière <i>dont OCI non recyclables</i>	2 149	124		2 273 1 012
31/12/12	Primes de Médailles du travail	448	44	201	291
	TOTAUX	2 597	168	201	2 564

2. Litiges

Date entrée	Dossiers	Encours initial	Dotations période	Reprises période	Provisions 31/12/13
31/12/12	Provision constituée	490	81		571
	TOTAUX	490	81	0	571

3. Autres provisions

Date entrée	Dossiers	Encours initial	Dotations période	Reprises période	Provisions 31/12/13
31/12/12	Provision constituée	600	350	600	350
	TOTAUX	600	350	600	350

3.6 Les Fonds Propres

Le capital social de la Banque se compose de **72.000 actions de 180 euros** chacune.

- Capital social = **12.960 K€**
- Prime d'émission liée au capital = **20.160 K€**

Les fonds propres de la Banque au sens de la réglementation bancaire sont, à l'issue de cet exercice et avant intégration des résultats, de **52.063 K€**.

Conformément aux statuts et aux propositions d'affectation du résultat 2013 établies par le Conseil d'Administration, les réserves évoluent de la façon suivante :

En milliers d'euros	Montants affectés au 31/12/13	Affectation résultat 2013	Distribution dividendes 2013	Montants après affectation 2013
Réserve légale	1 296			1 296
Réserve facultative	17 651			17 651
Report à nouveau	0	4 321	-4 321	0

3.7 Intérêts courus à recevoir ou à payer inclus dans les postes du bilan au 31.12.2013 (en milliers d'euros)

Postes	Montants		Total
	Euros	Devises	
ACTIF			
Caisse, Banque centrales et CCP			0
Créances sur les Etablissements de Crédits	520	862	1 382
Créances sur la clientèle	593	112	705
Total inclus dans les postes de l'actif	1 113	974	2 087
PASSIF			
Dettes envers les Etablissements de Crédit	196	42	238
Comptes créditeurs de la clientèle	212	886	1 098
Total inclus dans les postes du passif	408	928	1 336

3.8 Comptes de régularisation et Divers

Le tableau ci-dessous donne par catégories d'opérations le détail des comptes de régularisation et des autres comptes actifs et passifs (en milliers d'euros) :

Postes	Comptes de l'actif	Comptes du passif
-Comptes d'encaissements	64	56
-Résultats de change hors bilan	0	
-Comptes d'ajustement sur devises	4 275	4 274
-Charges constatées d'avance	171	
-Produits constatés d'avance		0
-Produits divers à recevoir	2 051	
-Charges à payer - personnel		4 303
-Charges à payer - tiers		8 128
-Charges à étaler sur plusieurs exercices (AVISO)	0	
-Comptes de régularisation divers	108	0
Total comptes de régularisation	6 669	16 761
-Débiteurs divers	2 378	
-Créditeurs divers		5 195
-Instruments conditionnels achetés/vendus	6 689	6 689
-Comptes de règlements sur opérations titres	9	59
-Comptes de stocks et emplois divers	0	
Total autres	9 076	11 943

La ligne « Charges à payer – personnel » tient compte au 31/12/13 de la provision sur bonus, ceux-ci sont versés avec le salaire de mars, et leur méthode de calcul suit les recommandations du Groupe BNP Paribas.

3.9 Contre valeur en euros de l'actif et du passif en devises

Contre valeur en milliers d'euros	
Total à l'Actif	1 343 223
Total au Passif	1 343 223

4) INFORMATIONS SUR LES POSTES DU HORS BILAN

4.1 Contrats de Change non dénoués au 31.12.2013 (en milliers d'euros).

HORS BILAN	TOTAL
Opérations de change à terme	
Monnaies à recevoir	322 619
Monnaies à livrer	322 211

Les opérations reprises dans le tableau ci-avant et donc ouvertes en date de clôture, sont exclusivement effectuées pour le compte de la clientèle.

4.2 Engagements donnés

- 42 434 K€ Engagements de garantie d'ordre de la clientèle
- 115 703 K€ Engagements de financement en faveur de la clientèle
- 360 K€ Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit

4.3 Engagements reçus

12 712 K€ Cautions, avals, autres garanties reçus d'établissements de crédit

5) INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

5.1 Ventilation des Commissions pour l'exercice 2013 (en milliers d'euros)

Rubriques	Charges	Produits
Autres prestations de services financiers	1 368	19 402
Autres opérations diverses de la clientèle		2 903
Total commissions	1 368	22 305

Les produits sont perçus de la clientèle ; en ce qui concerne les commissions payées, elles représentent essentiellement les frais engagés pour le compte de la clientèle, auprès de différents intermédiaires financiers, établissements de crédits ou autres.

5.2 Frais de personnel

La répartition des frais de personnel se traduit comme suit au titre de l'exercice 2013 (en milliers d'euros) :

	2013
-Salaires et traitements	9 658
-Charges de retraite	1 174
-Autres charges sociales	2 245
-Intéressement / Participation / Aug. de capital	849
Total	13 926

La provision pour congés payés, constituée conformément à la réglementation en vigueur et incorporée dans les postes Comptes de Régularisation au Bilan, a été calculée en fonction des effectifs et de leurs droits à congés au 31.12.2013. La variation du montant de la provision a été portée en charges, en salaires et traitements, au compte de résultat.

5.3 Coût du risque

Ce poste, figurant pour un montant de - 448 K€, correspond au Net de provisions sur créances douteuses et litiges sur opérations avec la clientèle.

5.4 Charges et Produits exceptionnels

Ce poste figure pour un montant net de Résultat exceptionnel de 97 K€.

Détail ci-dessous :

Des charges exceptionnelles ont été constatées pour - 32 K€ :

- 32 K€ concernent des erreurs sur titres.

Des produits exceptionnels ont été constatés pour 129 K€ :

- 108 K€ régularisation différentiel coefficient de déduction tva N-1,
- 21 K€ divers.

6) AUTRES INFORMATIONS

6.1 L'effectif était de **108** personnes au 31 décembre 2013.

6.2 Rappel des résultats de la Banque depuis sa transformation en société anonyme monégasque (en milliers d'euros) :

La Banque a pris sa nouvelle activité bancaire et non plus de société de crédit seulement, au 1^{er} janvier 1997 :

Les résultats de 1997 étaient de	1 708 K€
Les résultats de 1998 étaient de	1 418 K€
Les résultats de 1999 étaient de	2 072 K€
Les résultats de 2000 étaient de	6 942 K€
Les résultats de 2001 étaient de	4 118 K€
Les résultats de 2002 étaient de	4 118 K€
Les résultats de 2003 étaient de	-11 K€
Les résultats de 2004 étaient de	6 308 K€
Les résultats de 2005 étaient de	-35 452 K€
Les résultats de 2006 étaient de	11 858 K€
Les résultats de 2007 étaient de	23 040 K€
Les résultats de 2008 étaient de	13 907 K€
Les résultats de 2009 étaient de	6 950 K€
Les résultats de 2010 étaient de	11 906 K€
Les résultats de 2011 étaient de	4 426 K€
Les résultats de 2012 étaient de	2 451 K€
Les résultats de 2013 sont de	4 321 K€

6.3 Proposition d'affectation du résultat de l'exercice (en milliers d'euros) :

Bénéfice de l'exercice :	4 321 K€
Report à nouveau	0 K€
<u>Montant à affecter</u>	4 321 K€
<i>Comme suit :</i>	
Réserve légale :	0 K€
Réserve facultative :	0 K€
Report à nouveau :	0 K€
Dividendes :	4 321 K€

6.4 Fonds de garantie des dépôts

Compte tenu des dispositions prévues par la loi n° 99.532 du 25 juin 1999 relative à l'épargne et à la sécurité financière, la Banque adhère au Fonds de Garantie des Dépôts.

Pour l'exercice 2013, la cotisation relative au mécanisme de garantie Espèces est de :

- 236 K€ (dont 236 K€ en débiteurs divers).

6.5 Fonds de garantie des cautions

En application du règlement n° 2000-06 qui renvoie aux dispositions du règlement n° 99-06 modifié du Comité de la réglementation bancaire et financière, la Banque adhère au Fonds de Garantie des Cautions.

Pour l'exercice 2013, elle a été amenée à cotiser :

- 4 K€ (dont 4 K€ en débiteurs divers).

6.6 Fonds de garantie des titres

En application du règlement n° 99-15 du 23 septembre 1999 modifié relatif aux ressources et au fonctionnement du mécanisme de garantie des titres, la Banque adhère au Fonds de Garantie des titres.

Pour l'exercice 2013, elle a été amenée à cotiser :

- 85 K€ (dont 55 K€ en charges et 30 K€ en débiteurs divers).

Par arrêté du 18 novembre 2013 publié au Journal Officiel du 26 novembre 2013, il a été décidé d'une cotisation exceptionnelle, qui s'élève à :

- 28 K€ (dont 28 K€ en charges).

6.7 Ratios prudentiels

Les banques sont tenues de respecter un certain nombre de ratios dits prudentiels, ceux-ci faisant l'objet d'un suivi par l'Autorité de Contrôle Prudentiel.

Au 31 décembre 2013 :

Le ratio de liquidité par rapport aux exigibilités à 1 mois s'élevait à 327% pour une obligation minimale fixée à 100 %.

Remarque : depuis le 01/01/2008, BNP PARIBAS WEALTH MANAGEMENT MONACO n'est plus soumise, sur base individuelle, à la surveillance de la solvabilité. La surveillance de la filiale s'exerce désormais sur une base consolidée au niveau de BNP Paribas SA.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice social clos le 31 décembre 2013

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport, de l'accomplissement de la mission générale et permanente, qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi, vous nous avez confiée par décision de l'assemblée générale ordinaire du 10 mai 2012 pour les exercices 2012, 2013 et 2014 en ce qui concerne Monsieur Jean-Humbert CROCI. Pour les exercices 2013 et 2014, Monsieur François BRYCH, Commissaire aux Comptes suppléant, a remplacé Monsieur Claude PALMERO, Commissaire aux Comptes titulaire, démissionnaire.

Les comptes annuels et documents annexes concernant la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013, ont

été arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de votre société.

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces comptes annuels, a été accomplie selon les diligences que nous avons estimées nécessaires en fonction des usages de la profession, et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société, pendant l'exercice 2013, le bilan au 31 décembre 2013, le compte de résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date et l'annexe, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour l'évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultat.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne sont pas entachés d'irrégularités significatives. Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les comptes annuels, l'évaluation de leur présentation d'ensemble, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la société. Nous estimons que nos contrôles étayent correctement notre opinion.

Nous avons aussi vérifié les informations sur les comptes données dans le rapport de votre Conseil d'Administration, les propositions d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de ses organes sociaux.

A notre avis, le bilan, le compte de résultat et l'annexe ci-joints qui sont soumis à votre approbation, reflètent

d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de BNP PARIBAS WEALTH MANAGEMENT (MONACO) SAM au 31 décembre 2013, ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport de votre Conseil d'Administration relatives aux comptes.

Les propositions d'affectation des résultats sont conformes aux dispositions de la loi et des statuts.

Nos contrôles n'ont pas révélé d'infraction aux dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement des organes de votre société.

Monaco, le 17 mars 2014.

Les Commissaires aux Comptes,

François BRYCH

Jean-Humbert CROCI